

15ème législature

Question N° : 39373	De M. Benoit Simian (Libertés et Territoires - Gironde)	Question écrite
Ministère interrogé > Transition écologique		Ministère attributaire > Transition écologique et cohésion des territoires
Rubrique > eau et assainissement	Tête d'analyse > Demande d'une inspection par le CGEDD pour le projet Champ Captant	Analyse > Demande d'une inspection par le CGEDD pour le projet Champ Captant.
Question publiée au JO le : 08/06/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Benoit Simian attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur le projet de Champ Captant du Médoc en Gironde qui prévoit l'approvisionnement en eau de la métropole bordelaise par des prélèvements d'eau depuis les nappes profondes des Landes du Sud Médoc. Champ Captant est un projet de forage en eau profonde aux conséquences environnementales encore incertaines et à priori défavorables à la sylviculture des pins maritimes. Aujourd'hui, il n'est pas possible de disposer d'études publiques qui renseigneraient d'un diagnostic sur les effets de ces prélèvements que ce soit sur les éco-systèmes locaux comme sur la pérennité de l'existence de ces nappes phréatiques. Cette absence d'informations objectives ne permet ni de prendre les décisions adéquates ni de mener des débats sereins. Aussi, il souhaiterait connaître la position de la ministre quant à l'opportunité de diligenter une inspection qui serait menée par le Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable.